

Superintendent of
Financial
Services



Surintendant des
services
financiers

SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS

RELATIVEMENT À la *Loi sur les assurances*, L.R.O. 1990, chap. I.8, telle que modifiée (ci-après, la « Loi »), en particulier l'article 392.5;

ET RELATIVEMENT À Adnan JUMANI, agent d'assurance-vie, permis n^o 13131624

ORDONNANCE

En vertu d'un procès-verbal de transaction et conformément à l'exposé conjoint des faits, répertoriés à l'annexe B, et qui ont été déposés, j'ordonne par les présentes que le permis d'agent d'assurance-vie d'Adnan JUMANI (permis n^o 13131624) soit révoqué, et ce, à compter de cette date.

Fait à Toronto (Ontario), le _____ 2016.

Heather Driver
Directrice, Direction de la délivrance des permis
Division de la délivrance des permis et
de la surveillance des pratiques de l'industrie

En vertu des pouvoirs délégués par
le surintendant des services financiers